



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION CONTINUE

Musique

Arts²

Ariadna Ayala Rubio
Nicolas Bucher
Anatassia Marounina

25 mai 2021

Table des matières

Musique : Arts ²	3
Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale	5
Critère A	6
Critère B	8
Critère C	10
Conclusion.....	11
Droit de réponse de l'établissement	12

Musique : Arts²

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2019-2020 à l'évaluation continue du *cluster* Musique. Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ce *cluster*, organisée en 2015-2016.

Dans ce cadre, M Nicolas Bucher, Mme Ariadna Ayala Rubio et Mme Anastassia Marounina, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 11 mars 2020 à l'École supérieure des arts Arts². Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisées *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation continue soit le domaine Musique, la visite (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation complète du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2016 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte moins des éléments spécifiques au programme que des recommandations plus générales sur la gestion du programme et la démarche qualité qui s'y rapporte.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entretiens et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

Composition du comité¹

- Ariadna Ayala Rubio, experte de l'éducation
- Nicolas Bucher, expert pair
- Anastassia Marounina, experte étudiante

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

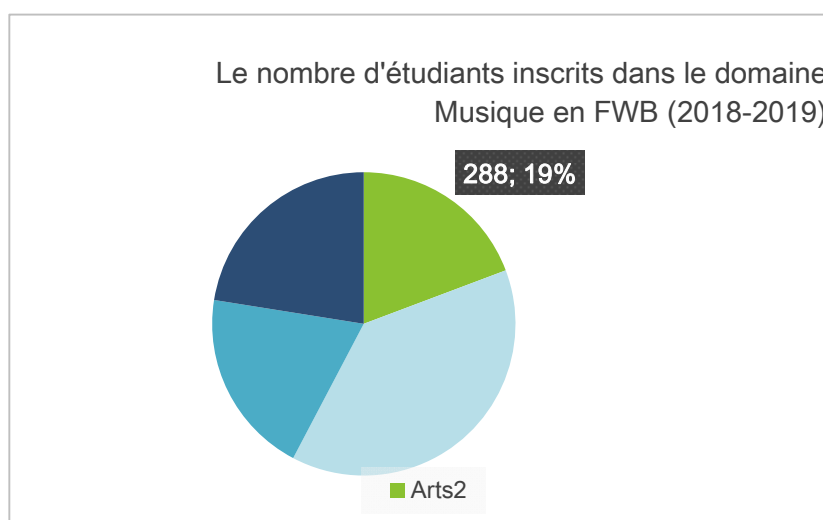
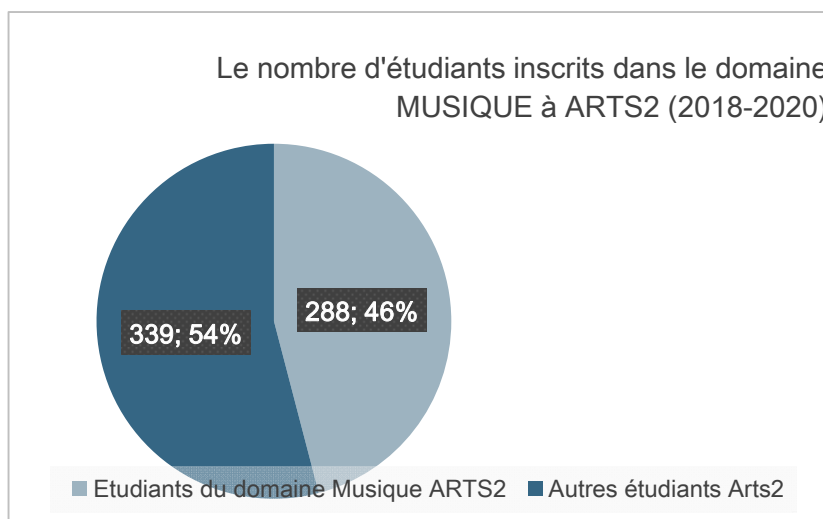
Présentation de l'établissement et du programme évalué

Arts² résulte de la fusion, en 2012, des deux écoles supérieures des arts (ESA) que sont le Conservatoire royal de Mons et l'École Supérieure des Arts Plastiques et Visuels (ESAPV). Le Conservatoire royal de Mons avait été reconnu comme Conservatoire en 1882 et était devenu le Conservatoire Royal de Musique de Mons en 1948. C'est en 2002 que le Conservatoire royal de Mons a intégré l'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Aujourd'hui, l'école supérieure des arts proposent des formations dans les domaines des arts visuels, de la musique et du théâtre.

Le domaine Musique, qui fait partie de la présente évaluation, propose des bacheliers et masters en Musique (tout instrument), en chant, en composition -y compris musique appliquées et interactives ainsi que musique électroacoustique-, des masters en direction chorale, direction d'orchestre, écritures classiques et formation musicale.

En 2018-2019, le nombre d'étudiants inscrits dans le domaine Musique à Arts2 s'élevait à 288, ce qui représentait 46% du total des étudiants inscrits dans l'institution et 19% du total des étudiants inscrits dans le domaine Musique dans les quatre Écoles supérieures des arts en Fédération Wallonie-Bruxelles.



Introduction : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Plusieurs évolutions notables sont intervenues depuis la visite d'évaluation complète en 2015-2016. Au niveau institutionnel, plusieurs modifications apportées à l'organigramme de l'institution ont notamment permis la création d'une nouvelle fonction de directrice du domaine théâtre et la création de deux postes d'assistantes de direction et de production. Un poste de conseillère académique a également vu le jour de façon officielle.

En termes d'infrastructures, l'institution a mis en place une cantine sur le site du carré des arts entre 2013 et 2015. On note également la récupération par le conservatoire des locaux dits « du manège », qui occupent actuellement les activités des domaines du Théâtre et des arts de la parole, des arts visuels et qui permettent également au conseil étudiant de se réunir.

Depuis 2015, la coordination qualité des domaines Musique et Théâtre a été assurée par pas moins de trois personnes. Le présent rapport, entamé par le dernier coordinateur qualité du domaine, a été finalisé grâce à l'intervention du coordinateur œuvrant pour le domaine Arts visuels et de l'espace. Une nouvelle coordinatrice qualité est à présent en place pour le domaine Musique.

Au sein du domaine Musique, on note la suspension du master approfondi, qui fait l'objet d'une réflexion de la part de la direction. L'option « directeur de chœur » a également été fermée. A contrario, une nouvelle section « Musiques appliquées et interactives » a été également lancée et compte actuellement une vingtaine d'étudiants. On note également la création de plusieurs masters à finalité spécialisée, l'ex master spécialisé étant devenu master en accord avec le décret Paysage.

Depuis 2014, le nombre d'étudiants régulièrement inscrits au sein du domaine Musique est en augmentation constante, ainsi que le nombre de diplômés. Cette augmentation est notamment caractérisée par une internationalisation accrue du profil des étudiants du conservatoire.

Critère A

L'établissement/l'entité s'est engagé(e) dans une démarche d'amélioration continue adaptée à ses objectifs et s'appuyant sur des choix motivés, notamment en regard des recommandations de l'évaluation externe. Cette démarche est explicite et se fait avec la participation des parties prenantes, internes et externes à l'établissement/l'entité.

CONSTATS ET ANALYSES

1. Il apparaît clairement que l'établissement a développé une stratégie consciente et réfléchie pour prendre place sur l'échiquier international de l'enseignement supérieur musical. Les partenariats se développent avec pertinence et l'établissement est assurément volontariste pour améliorer la mobilité internationale.
2. Le comité constate que le recrutement des étudiants a été effectivement élargi et permet à l'établissement d'acquérir, année après année, une culture internationale à l'intérieur de ses murs. Enseignants et étudiants apprécient cette mixité culturelle ; elle permet également d'attirer des enseignants et des étudiants de haut niveau qui tirent incontestablement le niveau global des étudiants vers le haut et font rayonner l'établissement.
3. Plusieurs initiatives témoignent d'une grande ouverture de l'établissement vers l'extérieur, parmi lesquelles les nombreux partenariats artistiques ou les concerts de midi. Ces nouvelles actions rendent l'établissement et ses enseignants présents dans l'environnement local et garantissent la visibilité de l'école à Mons et dans sa région.
4. Des travaux ont été réalisés à l'intérieur du bâtiment. Les étudiants et les enseignants soulignent expressément la propreté des locaux et, au-delà, l'ambiance conviviale qui règne dans l'établissement.
5. La Direction est ouverte aux enseignants et la communication informelle est efficace et fluide. Ce point est salué par toutes les parties prenantes. Néanmoins, le comité constate un souci de communication vis-à-vis des étudiants. Les canaux d'information utilisés ne sont pas toujours les mêmes et cela déstabilise les étudiants. La surabondance de mails, aux contenus très différents, est pointée par les étudiants et se révèle contre-productive. Parfois l'information est reçue plusieurs fois et dans d'autres occasions des informations essentielles sont manquantes.
6. La structuration des processus liés au PAI a produit des documents clairs et synthétiques pour les étudiants et pour les enseignants. Le comité se pose la question de la traduction en anglais des documents à destination des étudiants internationaux. Il serait important de vérifier que la plupart sont traduits et accessibles afin de faciliter l'intégration des étudiants internationaux.
7. Le comité constate que seuls de rares moments dans l'année sont consacrés à la consultation du personnel et des étudiants sur les thèmes de la qualité ou de la vie quotidienne de l'établissement.
8. Le comité apprécie la qualité du rapport d'auto-évaluation élaboré par l'établissement: un rapport clair, structuré et avec les points forts et les freins bien identifiés. Une nouvelle coordinatrice qualité est en fonction depuis le 1er novembre 2019 et a pu

bénéficier de l'encadrement du coordinateur du domaine Arts plastiques. Ce binôme est soutenu par la Direction et prévoit de développer plusieurs actions au sein de l'établissement. Il est aujourd'hui important de clarifier et rendre explicites pour tous (personnels administratifs, enseignants et étudiants) le périmètre et les actions associées à la démarche qualité.

RECOMMANDATIONS

1. Réfléchir aux canaux et rythmes appropriés pour rendre la communication plus harmonieuse et efficace à l'intérieur de l'établissement, notamment en ce qui concerne l'information descendante vers les étudiants.
2. Proposer des réunions régulières entre les enseignants, en vue de pouvoir échanger des bonnes pratiques ou d'amorcer une réflexion commune sur l'évaluation de la qualité du programme pédagogique. Le rôle et la régularité des différents conseils (statutaires ou non) doivent être repensés afin d'être compris et pertinents et, ainsi, porter du fruit.
3. Veiller à traduire les documents importants en anglais pour les étudiants internationaux.
4. Établir des moments annuels d'évaluation au cours desquels le personnel et les étudiants seront consultés sur la vie de l'établissement et les aspects pouvant être améliorés

Critère B

Les évolutions apportées par l'établissement/l'entité contribuent à la dynamique d'amélioration du programme/cluster, en particulier au regard de sa pertinence, de sa cohérence interne, de son efficacité et de son équité. La communication de l'établissement/l'entité est actualisée en conséquence.

CONSTATS ET ANALYSES

1. Le comité décèle des visions différentes sur les questions de la mobilité externe (Erasmus) : la direction pointe le manque de volonté des étudiants, les enseignants sont peu informés et la réalité de leur volontarisme sur ce sujet peut poser question. Quant aux étudiants, ils pointent un manque d'accompagnement dans les démarches administratives et pédagogiques. Ce point semble tout à fait améliorable aux yeux du comité, car il est incontestable que l'ouverture internationale apporte des aspects très positifs pour enseignants et étudiants, ce dont la Direction et les étudiants sont intimement convaincus.
2. Le comité constate la qualité des processus mis en place pour élaborer les documents concernant l'organisation des mémoires et des stages. Ces documents témoignent de la capacité de l'établissement à améliorer ses processus d'accompagnement des étudiants et à communiquer par la suite sur ceux-ci.
3. La circulation générale de l'information est identifiée comme problématique pour les étudiants. Les étudiants expriment qu'ils ne peuvent pas accéder aux informations essentielles pour leur parcours académique (date des examens ; salles des cours ; etc). Cela crée une sensation de frustration et de peur de rater des informations essentielles.
4. Certains étudiants disent être surpris de leurs résultats dans certains cours théoriques et collectifs. Il serait important d'identifier les cours ou situations qui posent problème puis de pouvoir clarifier les critères d'évaluation et les modalités de transmission des résultats. La qualité des documents mis en œuvre pour les mémoires et les stages peuvent servir de modèle interne à l'établissement. Une plate-forme informatique spécifique pour le stockage des fiches UE et pour les échanges pédagogiques avec les étudiants aiderait à améliorer cette situation.
5. La pertinence des efforts déployés par l'équipe de Direction et des coordinateurs qualité s'échoue sur la question de l'absence d'interlocuteurs clairement définis au niveau administratif. Certaines difficultés administratives identifiées par les enseignants ne sont pas résolues par manque de mécanismes administratifs appropriés. Les étudiants soulignent la multiplicité d'interlocuteurs administratifs, sans saisir pour autant les responsabilités de chacun.
6. La question des horaires d'ouverture des locaux et de la disponibilité des salles pour le travail personnel des étudiants reste une question vitale pour l'établissement et indispensable à son développement et à l'amélioration de la qualité des études.

RECOMMANDATIONS

1. Améliorer l'accueil des étudiants internationaux (cours des langues pour la mise au niveau, traduction des guides d'accueil et documents administratifs et pédagogiques en anglais, etc.). L'ambition internationale de l'établissement l'oblige à une qualité d'accueil de ce public particulier.
2. Veiller à consolider les processus d'accompagnement pour garantir la mobilité externe.
3. Poursuivre les réflexions sur la disponibilité de salles pour les étudiants et communiquer ces réflexions et leurs évolutions auprès des représentants étudiants.
4. Initier un processus de réflexion sur les critères d'évaluation des étudiants avec une équipe d'enseignants et la coordinatrice qualité.
5. Réfléchir à l'acquisition d'une plate-forme informatique permettant de centraliser les échanges pédagogiques entre enseignants et étudiants.

Critère C

La culture qualité de l'entité, au service de l'amélioration continue de son (ses) programme(s), s'appuie tant sur l'engagement individuel et collectif de toutes les parties prenantes que sur des procédures et des outils identifiés.

CONSTATS ET ANALYSES

1. Le comité constate que le sens de la démarche qualité n'est pas toujours clair pour les parties prenantes. La démarche devrait être clarifiée et inclure tout le personnel dans sa mise en place et son évaluation. Le comité a souligné dans la première partie la qualité du rapport d'auto-évaluation, établi dans des conditions particulières. Cependant, il serait judicieux d'envisager une concertation plus importante pour le prochain rapport.
2. Les enseignants ne se sentent pas informés sur les lignes stratégiques de l'établissement. S'ils soulignent la qualité de la communication informelle, ils ont également du mal à identifier les mécanismes formels permettant de donner leur avis ou de faire des suggestions pour améliorer la formation.
3. Les étudiants ne comprennent pas non plus les mécanismes formels permettant de donner leur avis et disent ne pas avoir été consultés récemment sur des questions importantes au bon déroulement de leur formation. Il est pourtant important d'améliorer la participation des étudiants dans des instances officielles de l'établissement en s'assurant que leur participation a un effet dans la vie de l'école.
4. A ce jour, l'établissement n'a pas de politique vis-à-vis de ses *alumni*. Or le retour des anciens étudiants pourrait s'avérer précieux dans la démarche qualité de Arts².

RECOMMANDATIONS

1. Communiquer largement sur la stratégie de l'établissement (réunions, diffusion des documents stratégiques, etc.).
2. Établir une enquête par an pour le personnel et les étudiants et faire un retour auprès d'eux sur les résultats.
3. Établir des priorités claires en lien avec la démarche qualité et en informer à plusieurs reprises les enseignants et les étudiants en rendant clair et visible le rôle des coordinateurs qualité.
4. Désigner, au sein de l'administration, des interlocuteurs identifiés par les étudiants par sujet ou compétence (vie étudiante, concours, scolarité...)
5. Améliorer la communication informatique sur des questions organisationnelles et logistiques pour les étudiants.
6. Envisager la mise en place d'un réseau d'*alumni*.

Conclusion

Incontestablement, l'équipe de direction d'Art² sait développer la qualité de son établissement : de nombreux efforts ont été faits pour développer le rayonnement de l'établissement (action internationale, saison artistique, partenariats...) et améliorer la qualité de l'enseignement (recrutement d'enseignants, structuration des PAI et outils de communication afférents...). Le Comité d'évaluation est donc globalement confiant dans l'évolution de la qualité au sein d'Arts² dans les années à venir.

Le Comité attire donc particulièrement l'attention de la Direction de l'établissement sur les questions de communication interne, soulevées de plusieurs manières au cours de la journée d'évaluation : information descendante vers les étudiants (organisation des cours, des examens, procédures...), communication avec l'équipe administrative, espaces formels d'échanges d'informations, de discussions et de débats... Les choix stratégiques de l'établissement gagneront également à être partagés plus largement avec le corps enseignant et les étudiants.

La politique internationale de l'établissement est un de ses points forts et le résultat de plusieurs années de travail. Désormais, une approche qualitative de cet aspect de la politique de l'établissement lui permettra de franchir une nouvelle étape : qualité de l'accueil des étrangers venus étudier à Mons (traduction des outils de communication, accueil dans les cours collectifs...) et qualité de l'accompagnement des étudiants souhaitant partir en échange Erasmus.

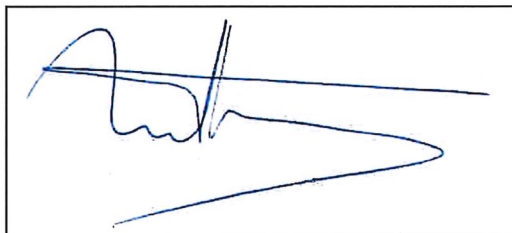
Enfin, la politique de qualité de l'établissement gagnera à être structurée et plus visible : la clarification des processus internes, des lieux et moments de concertation et de la place des deux coordonnateurs qualité seront des étapes essentielles pour la qualité de l'enseignement et de la vie étudiante au sein d'Arts².

Droit de réponse de l'établissement

Droit de réponse de l'établissement évalué

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Michel Stockhem
Directeur



Coline De Reymaeker
Coordinatrice Qualité

